

Victoire à Calendal !

**Les salariés de Calendal ont obtenu 100 % de leurs revendications !
et la moitié des jours de grève payée !**

EXTRAIT DES REVENDICATIONS :

Sur la sécurité psychique et psychologique des salariés :

- mise à l'écart des acteurs de l'équipe d'encadrement reconnus comme s'opposant formellement au processus d'amélioration des conditions de travail
- mise en place immédiate d'un CHSCT sur Calendal
- mise en place d'enquête systématique après chaque incident
- mise en place d'une commission éthique composée de droit, par l'ensemble des IRP avec le concours de salariés volontaires
- mise en place immédiate d'un dispositif d'alarme du « travailler isolé » (DATI) notamment pour les surveillants de nuit
- mise en place de ligne téléphonique par unité éducative afin de mettre un terme à la circulation des numéros personnels (publics et partenaires) et afin de pouvoir contacter les cadres d'astreintes

Sur le respect du contenu de notre métier d'accompagnement social et éducatif ainsi que sur la qualité de la prise en charge :

Nous exigeons 3 journées de réflexion collective avec des ateliers comprenant l'ensemble des salariés afin de travailler sur :

- la sécurité physique et psychologique des salariés et des usagers
- le contenu des métiers et la réorganisation des moyens permettant d'exercer nos missions éducatives
- les conditions de collaborations effectives de tous les personnels autour de l'accompagnement social et éducatif

Clarification des différentes unités éducatives de l'établissement : chambre, 1^{er} étage, 2^{ème} étage, studio et service appartement, afin de créer les conditions d'une réelle synergie collectives et collaboratives entre les équipes, et non une déresponsabilisation/infantilisation des personnels et notamment une situation de confusion constante et sans cohérence, sur la prise en charge des publics

Respecter les orientations et décisions des équipes, mettre un terme au principe des décisions issus des « discussions de couloir », ou issus des réunions cadre sans consultation préalable des personnels.

Clarification de la mission des « éducateurs techniques » autour d'un dispositif œuvrant à la mise en place d'activités de jour socialisantes et professionnalisantes, avec une mission clairement d'insertion socio-professionnelle (recherche de stage, développement du partenariat en lien avec les employeurs et l'ensemble des dispositifs d'accompagnement...) et non réduire les tâches des personnels à l'entretien des locaux.

- Intervenir immédiatement sur la vétusté de certains appartements extérieurs



Reportage TV : France 3 édition locale Marseille du 22/02/2016

Articles de presse : La Provence (23/02), La Marseillaise (23, 24 et 25 février) et Marsactu (24/02)

Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues apporter leur soutien à cette grève victorieuse : salariés des autres établissements de l'association Fouque (St-Tronc, Sts-Ange, Ecureuil, Concorde, SEAP), l'ensemble des nombreuses délégations de syndicats CGT du secteur social et médico-social mais aussi d'autres branches (santé publique AP-HM, impôts, EPAD Croix-rouge française, MECS Bois fleuri, clinique Juge, Casino, Orange, AG2R,...), l'UL CGT Timone et l'UL CGT des quartiers Sud ainsi que les très nombreuses autres personnes qui ont soutenu le mouvement à titre personnel.

Le courage, la détermination et la solidarité ont une nouvelle fois payé !

Ensemble, on est plus fort ! Rejoignez le syndicat CGT-Fouque !

Syndicat CGT de l'association Fouque

Téléphone : 06 70 07 23 54

Courriel : cgt-afae@orange.fr